INFORMATION PRESSE



24/08/2020

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE PÔLE MÉTIERS DE LA MER DU GIEP-NC ET LA COMPAGNIE DU PONANT le mercredi 26 août 2020 à 08h00



Le GIEP-NC signera avec la Compagnie du Ponant ce 26 août 2020 un partenariat afin d'utiliser le navire Le Lapérouse comme plateau de formation et ainsi permettre aux 160 marins actuellement en service en Nouvelle-Calédonie de valider ou revalider leur Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Embarcations et Radeaux de Survie (CAEERS).

Depuis 2017 tous les marins au commerce et à la plaisance professionnelle, chargés de l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage, doivent être titulaires du CAEERS qui doit être revalidé tous les 5 ans par un stage de recyclage dans un centre de formation agréé.

Le référentiel de formation du CAEERS prévoit un volet relatif à l'utilisation d'embarcations de survie sous bossoir double et canots de secours sous bossoir simple. Les bossoirs sont les appareils de levage utilisés à bord d'un navire pour hisser ou mettre à l'eau une embarcation.

Sept sessions de formation, encadrées par 2 à 3 formateurs, accueilleront chacune 20 stagiaires durant une demi-journée à bord du navire Le Lapérouse.

À l'occasion de la première session, M. **Jean-Louis d'ANGLEBERMES**, président du conseil d'administration du Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) et les représentants de la **Compagnie du Ponant**, signeront la convention de partenariat à bord du navire Le Lapérouse.



Pour assister à la signature de la convention à bord du navire ou plus d'information: merci de contacter Jérôme DEVILLERS, chargé de communication, au 28 61 54 (communication@giep.nc) au plus tard le mardi 25 août 2020 - 16h00.



INFORMATION PRESSE

24/08/20

2/2

Présentation du pôle Métiers de la mer du GIEP-NC

Grep Métiers de la mer

Le pôle Métiers de la mer met en place des actions de formation spécialisées destinées à favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi dans le domaine maritime. Il organise des stages de formation professionnelle continue, dans le respect des réglementations locale, nationale et internationale.

Le pôle a vocation à s'externaliser en proposant des actions de formation et d'expertise auprès des pays du Pacifique sud. Il a également pour mission d'accompagner les professionnels du maritime à se structurer et se regrouper en branche professionnelle.

Les formations

Maritime

- Capitaine à bord des navires de moins de 10 mètres (Formation continue 1 mois)
- Matelot de pêche (Formation continue 3 mois)
- Plateforme découverte des métiers de la mer (Formation continue 2 mois 1/2)

Les formations Maritime - Machine

Mécanicien 750 kW (Formation continue - 5 mois)

Les formations Maritime - Pont

- Capitaine 200 (Formation continue 3 mois)
- Capitaine 500 (Formation continue 4 mois)
- Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (Formation continue 1 semaine)
- Certificat de matelot pont (Formation continue 2 mois)
- Certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie (Formation continue 1 semaine)
- Certificat général d'opérateur (Formation continue 2 semaines)
- Enseignement médical de niveau II (Formation continue 2 semaines)
- Enseignement médical de niveau III (Formation continue 3 semaines)
- Mécanicien 250 kW (Formation continue 1 mois)
- Recyclage certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (Formation continue 2 jours)
- Recyclage certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie (Formation continue 1 jour 1/2)
- Recyclage enseignement médical I (Formation continue 2 jours)
- Recyclage enseignement médical II (Formation continue 2 jours)
- Recyclage enseignement médical III (Formation continue 1 semaine)
- Revalidation capitaine 200 (Formation continue 2 jours 1/2)
- Revalidation capitaine 500 (Formation continue 2 jours 1/2)
- Revalidation certificat général d'opérateur (Formation continue 1 jour)
- Revalidation certificat restreint d'opérateur (Formation continue 1 jour)

Maritime - Pont et machine

- Certificat de formation de base à la sécurité (Formation continue 2 semaines)
- Recyclage certificat de formation de base à la sécurité (Formation continue 3 jours)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pôle Métiers de la mer : 38, Avenue James Cook

BP 428 - 98845 Nouméa Cedex - Téléphone : (+687) 28 78 63 - Courriel : mer@giep.nc

INFORMATION PRESSE



24/08/20

Présentation du Groupement pour l'Insertion et l'évolution professionnelles (GIEP-NC)

Créé en 2019, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) est issu de la fusion de trois établissements publics du domaine de la formation professionnelle : l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC. La volonté de favoriser un continuum dans le parcours de formation et d'insertion a conduit ces structures à se regrouper au sein d'un seul organisme, le GIEP-NC.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le groupement, s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...)

Les missions du GIEP-NC

Le GIEP-NC est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel ;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante ;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique.

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue ;
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi ;
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

La gouvernance du GIEP-NC

Les membres fondateurs du GIEP-NC sont :

- La Nouvelle-Calédonie.
- Les trois provinces,
- Les organisations syndicales de salariés et les organisations d'employeurs,
- Les missions d'insertion des jeunes des provinces Nord et Sud,
- L'établissement provincial pour l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle des îles Loyauté (EPEFIP, devenu EPIFE en 2020).

La gouvernance stratégique du groupement est confiée à une assemblée générale organisée en trois collèges :

- Institutionnel
- Partenaires sociaux
- Insertion

La gouvernance opérationnelle est assurée par un conseil d'administration resserré dont le président est également le président de l'assemblée générale.

Le directeur assure le fonctionnement du groupement, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président.